

## Procès-verbal du conseil municipal du 09 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf mai à 20 h 30 le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BECHET Raymond par suite de la convocation faite le deux mai.

**Présents :**

BECHET Raymond,  
PASSAYS Jean,  
SALLÉ Éric,  
PICOT Jacques,  
PARIS Nelly,  
SILANDRE Odile,  
LECHEVALIER Loïc  
BOULLÉ Emmanuel,  
HAVARD Carine,

EASTWOOD Anne,

DESGRIPPES Marie-Claire,  
MONTECOT Pascal,

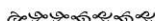
**Absents :**

ROULLEAUX Annie,

CLOUARD Johan,

COTTON Colette,

**Secrétaire de séance :** EASTWOOD Anne.



Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30 et constate que le quorum est atteint.

**Ordre du jour :**

2023-41	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 février 2023
2023-42	Intervention de M. Fabien Moré pour présenter le projet Rézo Pouce de la communauté d'agglomération
2023-43	Réflexion sur l'aménagement des aires de camping-car
2023-44	MAM
2023-45	Terrain Multisports
2023-46	Éparage 2023
2023-47	Demande de subvention
	Affaires diverses



### **2023-41 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 avril 2023**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15

Vu le projet de procès-verbal,

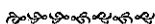
Le procès-verbal de la séance qui s'est tenu le 11 avril 2023 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Marie-Claire Desgrippes.

Il convient à ce titre que les membres du conseil municipal le valident ou demandent à le modifier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide le procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2023

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.



## **2023-42 : Intervention de M. Fabien Moré pour présenter le projet Rézo Pouce de la communauté d'agglomération**

Par délibération communautaire du 28 septembre 2022, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie via un pilotage par le Forum du Mortainais, expérimente pour 2 ans la mise en place du service d'auto-stop organisé REZO POUCE, à l'échelle du Mortainais.

En date du 7 avril dernier, le comité technique mobilité qui rassemble l'ensemble des partenaires concernés a validé le besoin de rencontrer, chaque Maire du territoire du Mortainais, son conseil municipal et son secrétaire général.

Le chargé de projet REZO POUCE depuis mars 2023, accompagné par l'association la Chaîne de Solidarité du Mortainais, présente à l'assemblée les objectifs de cette rencontre :

- La présentation synthétique du projet,
- les détails de mise en œuvre administrative des panneaux REZO POUCE puisque ce projet bénéficie d'un accompagnement par la Société MOBICOOP,
- les avancées du comité technique en termes de concertation entre les acteurs et les publics ciblés
- et la stratégie d'animation du service.

Il s'agit d'un réseau fiable, sécurisé et gratuit, né dans le Tarn et Garonne en 2010.

Les inscriptions (chauffeurs ou passages) se font soit en mairie soit sur l'application. Il faut avoir minimum 14 ans pour en bénéficier.

Le lancement doit avoir lieu à la mi-septembre 2023 dans le Mortainais.

L'ambassadrice communale est Carine Havard.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Prend connaissance de ce nouveau service pour les habitants
- Choisit les deux emplacements où seront implantés les points d'arrêts
- Une réunion avec quelques élus et M. Moré est programmée le mercredi 17 mai à 14 heures



## **2023-43 : Réflexion sur l'aménagement des aires de camping-car**

Une commission tourisme est programmée sur place le vendredi 12 mai à 16 h 30

Le devis de l'entreprise MONGODIN sera actualisé ensuite.



## **2023-44 : MAM**

M. le Maire propose qu'un architecte soit contacté pour réaliser les plans d'aménagement de la future MAM dans la maison située 107 route Napoléon.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide la proposition de M. le Maire et un devis sera demandé au cabinet ARCENO.



## **2023-45 : Terrain Multisports**

M. le Maire présente les nouvelles dimensions d'un terrain multisports avec piste qui pourrait être implanté dans le terrain en cours d'acquisition près de la salle polyvalente.

Le plan d'aménagement avec ces nouvelles données est en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide les nouvelles dimensions.
- Les devis devront être actualisés avec ces nouvelles mesures.



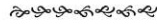
## **2023-46 : Eparage 2023**

Un devis de la Sarl BAGOT du Teilleul est présenté à l'assemblée pour le fauchage et l'éparage des voies communales pendant l'année 2023.  
Il s'élève à 5 820,60 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis pour l'éparage 2023 par la Sarl BAGOT pour la somme de 5820.60 € TTC.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

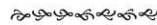


## **2023-47 : Demande de subvention**

M. le Maire présente à l'assemblée deux demandes de subventions reçues après la validation par le conseil municipal des subventions 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- refuse les deux demandes puisqu'elles sont arrivées trop tardivement.



## **Affaires diverses**

**Route de la Brossardière** : le fossé a été abimé par un engin. Le propriétaire riverain sera contacté pour le remettre en état. Un busage complémentaire est nécessaire sur cette partie.

### **Horaires de deux des agents techniques :**

En 2018, le conseil avait fait le choix des horaires suivant pour les gars du technique. François et Gaël souhaitent avoir des horaires fixes toute l'année. Le conseil ne souhaite pas modifier le fonctionnement.

Passage d'une **randonnée internationale d'automobiles anciennes** le vendredi 2 juin à partir de 15 h 30 en provenance de Lonlay vers Barenton via le musée du poiré. Environ 120 autos de plus de 50 ans sont attendues.

**Relais Caen – Maastricht** : Passage d'un relais d'athlète avec une flamme le samedi 7 septembre 2024 vers 14 h 39 pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération entre Barenton et Domfront.

**Mortain Bocage Animations**, organise une balade à la Fosse Arthour le 1<sup>er</sup> août à 20 heures. Un pot sera offert par la commune à l'arrivée.

**Frelons asiatiques** : le choix des entreprises qui interviendront pour la destruction des nids a été fait : BILLY Jo de Grandparigny et GS Sécurité incendie de Saint Ovin

**Cérémonie** : inauguration de l'école et des salles des associations et de télétravail = samedi 9 septembre à 15 heures.

**Date de la prochaine réunion de conseil** : le mardi 20 juin à 20 h 30.

## **Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire et adjoints**

1 - Dépenses inférieures à 5000 € :

- Devis MONGODIN Frères de 648 € TTC, pour la modification du branchement d'eau potable pour le logement de la boulangerie
- Devis de SMVO pour le remplacement du démarreur de l'expert pour 309.76 € TTC.

2 - De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans. La présente délégation s'applique aux biens mobiliers et immobiliers appartenant à la commune. Elle s'étend aux avenants, à la reconduction, la non reconduction et à la résiliation des contrats ainsi définis, sans toutefois porter leur durée au-delà de la limite de douze ans.

- Résiliation du garage n° 3 par Julie de Labaca.

3 - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières :

- Cavurne à Mme MAHIA Henriette (30 ans)
- Cavurne à Mme PAINT Chloé (50 ans)
- Concession cinquantenaire à M. ROIESNEL Jean
- Concession cinquantenaire à Mme ROIESNEL Brigitte
- Concession cinquantenaire à M. ROIESNEL Daniel
- Concession cinquantenaire à Mme ROIESNEL Thérèse

4 - D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

- Associations des maires ruraux de la Manche



**Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits**

**COMMUNE DE SAINT GEORGES DE ROUELLEY  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 09 mai 2023**

N° délibérations	Objet de la délibération	N° page
2023-41	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 avril 2023	2023-16
2023-42	Intervention de M. Fabien Moré pour présenter le projet Rézo Pouce de la communauté d'agglomération	2023-16v
2023-43	Réflexion sur l'aménagement des aires de camping-car	2023-16v
2023-44	MAM	2023-16v
2023-45	Terrain Multisports	2023-16v
2023-46	Eparage 2023	2023-17
2023-47	Demande de subvention	2023-17

La séance est levée à 23 h 45.

Signature du Maire	Signature du Secrétaire de Séance
